

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 JAN 2023	Color		#450/50	Docteur A. DISSANI SPECIALISTE Nez, Gorge, Oreilles, et Vertige 255, Av Hassan II - AGADIR Tel: 05 28 84 42 69
01 FEV 2023	Quatre cat grants			Docteur A. DISSANI

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~^{255, Av. Haussmann} *Oreilles, et Vertiges*

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. S. A. MIA OUSSEBA 61 AV. Al Mansour Eddabi Cité Dakhla - AGADIR Tél: 05 28 22 01 45 INPE: 042607377 PHARMACIE LOTFY Khalil Lotfy	26/01/1983	115,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abderrahim DISSANI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Grenoble
Ancien attaché de Clinique ORL au CHU
de Grenoble
Spécialiste maladies du Nez - Gorge - Oreilles
Video Nystagmographie -VNG
Vertige - VHIT - Rééducation vestibulaire
neurosensorielle



الدكتور عبد الرحيم ديساني

خريج كلية الطب بكرنونيل
اختصاصي في أمراض
الأذن المخنجرة، الأذن
، تخطيط الدوحة
، التأهيل الدهليزي

Agadir, le : 25 JAN 2023 : أكادير، في

Mr DAKKAT Mohamed Nafy
87.00
4 Relaxin 86 3000
cep 1000
28.80
2 Vitamol 1000
115.80

PHARMACIE AL MANSOUR EDDAHBI
Dr. LAMIA OUSSERHIR
61, Av. Al Mansour Eddahbi
Cité Dakhla - AGADIR
Tél: 05 28 22 01 45
INPE: 042007377

Docteur A. DISSANI,
SPECIALISTE
Nez, Gorge, Oreilles, et Vertige
255, Av Hassan II - AGADIR
Tél 05 28 84 42 68

Rendez-Vous :

Propriétés : Le magnésium intervient dans le fonctionnement neuromusculaire. Son déficit peut causer nervosité, irritabilité, fatigabilité, crampes musculaires ainsi que les difficultés d'endormissement et de concentration, notamment en cas de surmenage. La vitamine B6 complète l'activité relaxante et équilibrante du magnésium.

Conseils d'utilisation : 1 gélule par jour avec un grand verre d'eau, en complément d'une alimentation variée et équilibrée.

6 111269 050072 >



Autorisation ministère de la santé n° : DA20181805322DMP/20UCAV1

Relaxium® B6



1 gélule par jour

magnésium
vitamine B6

COMPLEXE RELAXANT

LOT : 220595
DLUO : 07/2025
87,00 DH

· VOIE ORALE
30 GÉLULES



146-147 ZI. Tit Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J. OUAJDI Pharmacien Responsable

300 mg

فِي قَبْلِ

بنفوتiamine 100 ملغم

30 حبة ملبيسة

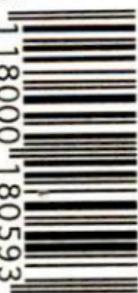
عن طريق الفم

PPV
LOT
PER

28,80

VITANEVRIL® FORT 100 mg

30 comprimés pelliculés



6 118000 180593

VITANEVRIL® FORT

BENFOTIAMINE 100 mg

30 comprimés
pelliculés

Voie orale

sanofi-synthelab



Dr. Abderrahim DISSANI

Diplomé de la Faculté de Médecine de Grenoble
Ancien attaché de Clinique ORL au CHU de Grenoble
Spécialiste maladies du Nez - Gorge - Oreilles
Video Nystagmographie -VNG
Vertige - VHIT - Rééducation vestibulaire neurosensorielle



LOT 221577
EXP 11/2024
PPV 36.70DH

Agadir, le :

01 FEV 2023 أكادير، في :

خريج كلية الطب بكونوبول
اختصاصي في أمراض
الأذن الحنجرة الأنف
تخطيط الدوحة
التأهيل الدهليزي

Mr - DAIKACHI MOHAMMED
Najib

67.80
1 Tanakan flacon
Ypofate x 1ml = 1/2

36.70
2 Anxid 500 mg
1/2 au ahr

104.50

PER 01/02/2025
TANAKAN 40MG/ML
SOL BUV FL 30 ML
P.P.V:670H80
Barcode: 118000011552

PHARMACIE LOT 1
Khalil El Sayy
Docteur en Pharmacie
14, Rue El Kawaâniq Dakhla AGADIR
Tél. : 05 28 84 42 68

Docteur A. DISSANI
SPECIALISTE
Nez, Gorge, Oreilles, et Vertige
255, Av Hassan II AGADIR
Tél. 05 28 84 42 68

Rendez-Vous :

Dr. Abderrahim DISSANI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Grenoble
Ancien attaché de Clinique ORL au CHU
de Grenoble
Spécialiste maladies du Nez - Gorge - Oreilles
Video Nystagmographie -VNG
Vertige - VHIT - Rééducation vestibulaire
neurosensorielle



الدكتور عبد الرحيم ديساني

خريج كلية الطب ببرونوبل
إخلاصي في أمراض
الأذن الحنجرة، الأذن
تقطيط الدوحة
التأهيل الدهليزي

Agadir, le : 25 JAN 2023 : أكادير، في :

041045188

DR ACHT Mohamed
NAJIB

Note : Honraou

Costume # 2501
are

Impertantrie
Réflexe expédit
ker # 2001

D#450/3
quatre cest
magnete

Docteur A. DISSANI
SPECIALISTE
Nez, Gorge, Oreilles et Vertige
255, Av Hassan II - AGADIR
Tél 05.28.84.42.68

Rendez-Vous :